

CHARTE IA RESPONSABLE

INSTITUT DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Avec l'IA générative, l'Intelligence Artificielle (IA) se démocratise et prend, chaque jour, une place toujours plus importante dans la transformation des organisations et, plus globalement, de la société. Elle offre de nouvelles perspectives importantes de création de valeur mais comporte également des impacts et des risques importants notamment sur les plans social et environnemental.

Avec la signature de cette charte, en conformité avec les différentes réglementations applicables (notamment l'IA Act), nous nous engageons à mettre en place et/ou utiliser des Systèmes d'Intelligence Artificielle (SIA) responsables : au service et maîtrisés par l'Humain, de confiance, inclusives, non-discriminatoires et écoresponsables.

UNE IA AU SERVICE DE L'HUMAIN

Nous nous engageons à mettre l'IA au service de l'humain dans le cadre du travail

- *En veillant que l'IA soit coconstruite avec eux (dialogue social, cas d'usage, feedbacks, ...)*
- *En les sensibilisant et en les formant aux bons usages des IA et à leurs impacts*
- *En respectant l'autonomie, la qualité des interactions sociales et le sens du travail*
- *En intégrant dans ses spécifications d'achats le respect des traités internationaux qui visent à garantir que les activités liées à l'IA respectent notamment les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit*

UNE IA INCLUSIVE ET ÉTHIQUE

Nous nous engageons à développer une IA inclusive et éthique.

- *En respectant l'équité, la diversité et la non-discrimination, avec des mécanismes pour garantir la qualité et la représentativité des données utilisées pour éviter les biais de toutes natures (genre, ethnique, religieuse, ...)*
- *En s'organisant pour réagir à toutes formes de discrimination qui pourraient résulter des données biaisées*
- *En rendant les services numériques liés à l'IA compréhensibles et utilisables par des personnes en situation de handicap*

UNE IA ÉCORESPONSABLE

Nous nous engageons à adopter une IA écoresponsable.

- *En s'assurant de la bonne utilité des cas d'usage*
- *En adoptant des modèles d'IA frugaux au regard des usages*
- *En estimant et en minimisant l'empreinte environnementale des systèmes d'IA tout au long de leur cycle de vie*
- *En mettant en œuvre les pratiques écoresponsables pour l'entraînement et l'utilisation des IA frugales (cf. AFNOR SPEC 2314 INR RIA31, Kit d'engagement pour une IA frugale du Ministère en charge de la transition écologique...)*

UNE IA DE CONFIANCE

Nous nous engageons à construire une IA de confiance.

- *En informant les utilisateurs en toute transparence de leur interaction avec un système d'IA ainsi que sur les sources de données utilisées*
- *En expliquant le fonctionnement des algorithmes d'IA de manière claire et accessible (en précisant les principes, les sources, les données exploitées et les facteurs influençant les résultats finaux)*
- *En veillant à la mise en place d'une supervision humaine pour toutes activités à risque*
- *En renforçant la robustesse des systèmes d'IA contre les cyberattaques*

Signature et nom
de l'organisation

Cazals & Partners
SIRET : 41828191100036

NB : Cette charte complète la charte Numérique Responsable de l'Institut du Numérique Responsable (charter.isit-europe.org). Une organisation peut d'engager à signer les deux chartes comme l'une des deux chartes de manière indifférenciée.